

CLASSIFICATIONS DEFICIENTS VISUELS

Dossier Médical

Au minimum :

- Certificat de **non contre- indications ophtalmologique** à la pratique du sport en compétition/loisir de moins d'un an
- Champ visuel Goldman (III4) en monoculaire
- Acuité visuelle OD/OG avec la meilleure correction optique
- Examens complémentaires tel que OCT, rétinographie, PEV et ERG **sont les bienvenus**

PAS de Dossier Médical ou non complet

- Prendre rendez-vous avec un ophtalmologiste
 - Rdv à l'hôpital la pitié Salpêtrière avec le Dr Challe Georges et Laura Poizot
- (Rendez-vous le 2ème mercredi de chaque mois à partir d'octobre 2018)

Réception des dossiers par mail

Analyse des dossiers médicaux **sous 15 jours** par le Dr Challe Georges et Poizot Laura

DOSSIER COMPLET

Validation et envoi de la classification par mail

DOSSIER LIMITE

Rendez- vous à l'hôpital la Pitié salpêtrière

DOSSIER NON COMPLET

- Demande des examens complémentaires
- Rendez-vous à la l'hôpital la Pitié Salpêtrière si besoin

A l'intention de l'ensemble des Fédérations et de la Fédération Handisport

Tous les sportifs déficients visuels souhaitant intégrer une fédération devront présenter :

- un certificat de **NON contre-indications ophtalmologique** à la pratique de la discipline concernée en compétition ou en loisirs de moins d'un an. (il peut être fait par un ophtalmologiste classique)
- **Pour les compétitions**, un document précisant leur classe soit B1,B2 ou B3 signé par le Dr Challe classificateur international (ou Laura Poizot, classificatrice Nationale)

Mercredis de classification en 2018

19 septembre / 10 octobre / 7 novembre/ 12 décembre

Sur RENDEZ-VOUS :

l.poizot@france-paralympique.fr et georges.challe@aphp.fr

PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR UNE CLASSIFICATION A l'hôpital la Pitié Salpêtrière

Envoyer un mail à l.poizot@france-paralympique.fr et
georges.challe@aphp.fr

INFORMATIONS à FOURNIR par mail

- **Nom, Prénom**
- **Date de naissance**
- **Adresse**
- **Sports pratiqués**
- **Nom de votre entraîneur et mail**
- **Les mercredis où vous êtes disponibles (2ème de chaque mois)**

ATTENTION

TOUS dossiers envoyés à **moins de 15 jours** avant une compétition ne sera pas traités.

SI URGENT

Préciser pour quelle compétition et la date du dernier délai d'envoi de la classification.